

# Permis BE (PTRA >4t250)

Permis BE

Maîtriser un véhicule léger attelé d'une remorque de plus de 750 kg

## Objectifs

- Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître les différentes signalisations spécifiques.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manoeuvres de MAV/MAR ainsi que dans toutes les situations de circulation.
- Obtenir le permis de conduire catégorie BE.

## Public Visé

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite des véhicules de catégorie B attelés à une remorque ou une semi-remorque lorsque le PTAC de celle-ci est supérieur à 750 kg et inférieur à 3500 kg, et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg (lorsque la remorque ou la semi-remorque a un PTAC supérieur à 3500 kg, les permis C1E ou CE sont nécessaires)

## Durée

21.00 Heures

3 Jours

## Pré Requis

Etre apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français.

Etre titulaire du permis B en cours de validité.

L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

## Parcours pédagogique

### COMPETENCE 1 :

Effectuer les vérifications courantes de sécurité et maîtriser l'ensemble de véhicules dans un trafic faible ou nul

- La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
- Les organes de commande
- Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules
- La conduite et les manoeuvres avec l'ensemble de véhicules
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

### COMPETENCE 2 :

Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules et circuler dans des conditions normales

- La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules
- Les règles de placement
- La compréhension des risques

### COMPETENCE 3 :

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

### COMPETENCE 4 :

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764

- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les impacts écologiques liés à la conduite

## Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes actives alternant les apports théoriques et les mises en situation pratique

Salles de cours équipées de moyens multimédia.

2 pistes d'évolution spécialement aménagées.

Véhicules adaptés à l'enseignement.

Remise au stagiaire du livret d'apprentissage et de supports pédagogiques spécifiques des épreuves pratiques

## Qualification Intervenant(e)(s)

La formation est assurée par une équipe pédagogique de professionnels ayant acquis une expérience professionnelle de 5 à 10 ans avant d'intégrer nos effectifs (Moniteurs BEPECASER)

## Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluations continues et de synthèse des compétences conformes aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC) - Fiche de suivi d'apprentissage et livret du stagiaire

- Examen pratique à l'issue de la formation avec l'inspecteur du Permis de conduire et de la Sécurité routière : Epreuve Hors-circulation et épreuve circulation en fonction des places attribuées par les services préfectoraux -

L'inscription du candidat aux épreuves est réalisée par CAPL FORMATION

Délivrance du permis de conduire si réussite

Un Certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

## Modalités d'Accessibilité

Inscription sur demande de devis incluant les CGV

Tarifs : Nous consulter

Délai d'accès selon le calendrier prévisionnel et état de remplissage

Parcours possible pour les personnes en situation de handicap – Nous consulter

Suite parcours possible : formations Éco-conduite

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764



## Effectif

De 3 à 5 Personnes



Contactez-nous !

**Magali Malvezy**  
assistante administrative

Tél. : 0559830039  
Mail : [capl-formation@city-pro.info](mailto:capl-formation@city-pro.info)

CAPL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 72640383764